



## COMMUNE BOULT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL  
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

70190 BOULT

Unité de gestion	30	AD. COM. BOULT
point surveillance	1406	BOULT RESEAU CHANOIS
Commune prélèvement	BOULT	
Destinataires	ARS DT 70 - COMMUNE	
Préleveur	LDVH	Date Prél 25/01/2016 Heure Prél 10:15
Date début analyse	25/01/2016	Date Récept 25/01/2016 Heure Récep 14:15

RAPPORT D'ESSAI	<b>HY165-0231</b>
Analyse de	<b>Type P1</b>

Numéro d'échantillon: 29

Lieu exact prélèvement	22 Rue de France, M. VIENET Michel
Eau	TRAITEE

## MESURES IN SITU réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement ES	FD T 90-520	CB			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,07	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,11	mg/L	/	/
Température		6,5	°C	/	25

## EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	<1	/ml	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	1	/ml	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 ml	0	/

## EXAMEN CHIMIQUE P1

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références

Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	7,9	pH		[6,5 ; 9,0]
T°C prise pH et conductivité		11,5	°C		
# Conductivite corrigée à 25 °C	NF EN 27888	294	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027	<0,50	NFU		2,0 (*0,5)
# TH	NF T 90-003	16.8	°F		
# TAC	NF EN ISO 9963-1	14.9	°F		
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0,10
# Nitrites(NO2)	NF EN 26777	<0.020	mg/L	0.50	
# Chlorures	NF EN ISO 10304-1	3.0	mg/L		250
# Nitrates (NO3)	NF EN ISO 10304-1	<2.5	mg/L	50	
# Sulfates	NF EN ISO 10304-1	3.0	mg/L		250
# COT	NF EN 1484	0.50	mg/L		2.0

### CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 29/01/2016 **La Responsable Qualité**

Imprimé le : 29/01/2016

**R. GATINEAU**  


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux exigences de qualité, les avis simples sur la qualité de l'échantillon et normatifs, ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Ils ne sont accrédités que si tous les paramètres concernés le sont aussi.  
 Références : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.